

Journal communal d'information  
édité par la Municipalité  
du Mont-sur-Lausanne

Responsable:  
Mme M. Genier, municipale

Rédaction:  
Mme R. Vaucher

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX COINS DU MONT

## reflets du législatif

Séance du lundi 16 décembre 1996, placée sous la présidence de M. Paul-Daniel Panchaud, président, et comportant, à l'ordre du jour, l'élection du Maire pour 1997 et l'examen du projet de Budget pour l'année 1997.

Après approbation du procès-verbal de la séance du 28 octobre, l'assemblée aborde le point 2 de l'ordre du jour, Election du Bureau pour 1997, non sans que le Président ait rappelé, au préalable, le contenu de l'art. 12 du Règlement du Conseil communal. Il appartient à M. Jean-Claude Noverraz, 1er Vice-président, de procéder à l'élection du président du Conseil pour cette 4<sup>e</sup> année de la législature 1994-1997. D'emblée, Mme Janine Cordey propose une réélection de M. Paul-Daniel Panchaud, Président sortant. Au vote, M. Panchaud est élu à une très forte majorité et cette élection est saluée par des applaudissements.

M. Jean-Claude Noverraz est réélu au poste de 1<sup>er</sup> Vice-président et Mme Ursula Wyss en qualité de 2<sup>e</sup> Vice-présidente; deux scrutateurs sont encore désignés, MM Alfred Belet et Alain Sauterel; Mme Marianne Passard et M. Gilbert Meylan sont désignés en qualité de scrutateurs suppléants.

Budget 1997 (Préavis N° 17/1996): pour l'année 1997, le projet de budget, tel qu'établi par la Municipalité, se présente comme suit:

Les Revenus	Fr. 15'964'950.-
Les Charges	Fr. 16'292'180.-
Excédent charges	Fr. 327'230.-

M. René Dupuis donne lecture du rapport de la Commission des finances, présidée par M. Lucien Paillard, et également composée de MM. Roger Ansermot, Nicolas Bergier, Raymond Bourgoz, Pierre Cuche et Eric Knus. M. Paul-Daniel Panchaud donne ensuite lecture de la lettre de la Municipalité, du 28 novembre, l'Exécutif prenant acte du rapport précité et ne formulant aucune remarque ou observation particulière.

D'emblée, la Commission des finances constate une réelle volonté de la Municipalité de parvenir à un équilibre des comptes communaux et souligne que l'excédent des charges présumé résulte principalement de la classification de notre commune, qui a passé de la classe 5 à la classe 4, et de notre participation au déficit de l'Etat de Vaud pour un montant de Fr. 558'000.-.

La Commission a par ailleurs examiné les modifications intervenues d'une année à l'autre sur la base de tableaux regroupant les revenus et les charges par nature.

Cette démarche laisse apparaître, par rapport au budget 1996, une augmentation des charges de 5,67% et une augmentation des revenus de 2,80%. A terme de diverses remarques et constatations, la Commission, unanime, invite le Conseil communal à accepter ce budget 1997 tel que présenté.

L'entrée en matière n'étant pas combattue, l'assemblée passe à la discussion de détail, en examinant ce budget 1997 chapitre par chapitre. Nous pouvons relever quelques éléments de la discussion y relative:

- les divers postes d'attribution à des fonds représentent près de Fr. 310'000.-; il faut noter qu'il s'agit en fait d'amortissements devant permettre le renouvellement de matériels (informatique, véhicules, etc.)
- importante augmentation au compte « Impôt foncier », suite à la révision des estimations fiscales des immeubles
- la participation de la commune au déficit de l'Etat de Vaud retient l'attention de l'assemblée; toutes les communes, qu'elles soient déficitaires ou non, ont été sollicitées pour participer à ce déficit, et ce en accord avec l'Union des Communes Vaudoises (UCV); dite participation dépend bien entendu de la classification des communes.

Dans le cas particulier, il faut rappeler l'art. 80 de la Constitution vaudoise, et mentionner que pour 1996, l'Etat nous a

versé pour plusieurs milliers de francs de subventions!

Au vote, le Conseil communal a finalement décidé un amendement au compte N° 220.3510, participation au déficit de l'Etat de Vaud; ce montant de Fr. 558'000.- est « sorti » du budget et mentionné « pro memoria ». Cette décision modifie quelque peu le résultat final qui présente un excédent des revenus de Fr. 230'770.-.

- au chapitre des salaires, en général, diverses augmentations résultent de mutations et remplacements, mais sans réelle augmentation des effectifs. En matière d'enseignement, aucune augmentation importante n'a été prévue, malgré EVM 96, qui n'avait pas encore été soumise à votation populaire, lors de l'établissement du budget, et qui devrait entrer en vigueur dès la rentrée de l'automne 97.

Pour information, le Conseil prend acte des investissements prévus pour 1997.

Au vote, c'est à une très large majorité que le Conseil accepte le Budget 1997 « amendé », ainsi que le rapport de la Commission des finances.

### Organisation de la Municipalité (Préavis N° 18/96)

L'art. 19 du Règlement du Conseil communal stipule: « Le Conseil fixe le nombre des membres de la Municipalité, conformément à l'art. 47 de la Loi sur les communes. Il peut le modifier pour la prochaine législature. Sa décision doit alors intervenir au plus tard le 31 décembre de l'année précédant le renouvellement intégral des Autorités communales ». La Commission ad hoc, constituée de M. Pierre Barras, président, M. Gilbert Meylan, rapporteur, Mme Janine Cordey, MM. Peter Kronauer et Jean-Daniel Pelet, unanime, se rallie à la proposition de la Municipalité de maintenir un Exécutif à 7 membres.

C'est à l'unanimité, et sans discussion aucune, que l'assemblée accepte ce préavis municipal N° 18/1996.

## Règlement communal sur le Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) (Préavis N° 19/1996)

Le document a déjà été examiné par le Conseil communal en séance du 25 mars 1996 (Préavis N° 1/1996, «Aux 4 Coins du Mont» N° 57 de mai). Ce Règlement est destiné à remplacer le Règlement organique approuvé en février 1987. Sa réactualisation découle en fait de la Loi sur le Service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS), mise en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1994, et son Règlement d'application (RSDIS) du 9 novembre 1994.

Relevons brièvement que selon l'art. 15 «Sont astreintes au service les personnes valides (hommes et femmes) âgées de 20 à 45 ans»; l'art. 26 stipule «Les personnes en âge de servir et non incorporées sont soumises au paiement d'une taxe d'exemption fixée comme suit:

- Fr. 100.- par personne apte à servir
- Fr. 100.- le couple marié (taxe réduite de moitié)
- sont exonérés les couples dont
  - a) l'un des conjoints a dépassé l'âge de servir
  - b) l'un des conjoints est incorporé».

M. Michel Rauschert donne lecture du rapport de la Commission ad hoc, présidée par M. Eric Chabloz et également composée de Mme Aude Huber, MM. Michel Henny et Ernest Wyniger. Dite Commission estime comme étant raisonnable la taxe d'exemption fixée à Fr. 100.- et propose au Conseil d'accepter ce Règlement tel que présenté.

En préambule, M. Lucien Paillard, président de la Commission des finances, apporte un complément d'information eu égard à la notion d'égalité homme - femme, en posant par ailleurs deux questions de principe, quant à l'organisation d'un service obligatoire ou facultatif et au prélèvement d'une taxe d'exemption. A une large majorité, le Conseil se prononce pour un Service de défense contre l'incendie obligatoire (art. 16 LSDIS), et confirme le maintien de la taxe d'exemption. A ce propos, précisons que l'art. 28 offre une possibilité de recours contre toute décision d'assujettissement et que chaque cas peut être examiné, la Municipalité ayant déjà, pour sa part, accordé de nombreuses exonérations.

C'est donc également à la majorité que le Conseil décide de ne pas modifier le contenu de l'art. 26 fixant la taxe d'exemption. Au vote, le Règlement SDIS et le rapport de la Commission ad hoc sont approuvés à la majorité, avec un avis contraire.

## Participation de la commune à la constitution de la région de la protection civile Lausanne-Nord (Préavis N° 16/1996)

En septembre 1995, le Grand Conseil adoptait la loi cantonale d'exécution de la législation fédérale sur la protection

civile en y incluant à l'art. 5 la notion d'organisation régionale de protection civile: «Les communes du canton sont regroupées, à l'exception de la commune de Lausanne, en organisations régionales dotées de la personnalité juridique». Ces organisations régionales sont dirigées par un responsable professionnel à plein temps ou à temps partiel.

Le territoire vaudois a été réparti en 21 régions; l'agglomération lausannoise est divisée en 4 régions (Lausanne-Ville, Lausanne-Ouest, Lausanne-Nord et Lausanne-Est). Cette régionalisation devrait permettre d'atteindre notamment les objectifs suivants:

- diminuer le travail administratif (21 régions au lieu de 385 communes)
- réduire les coûts par la rationalisation des tâches et la diminution des effectifs des personnes astreintes
- renforcer la capacité d'intervention
- développer la coopération entre la protection civile et les corps de sapeurs-pompiers.

Le Département de la prévoyance sociale et des assurances a fixé le découpage des régions de protection civile en fixant un délai au 1<sup>er</sup> janvier 1997 pour la mise en place de l'organisation régionale. Les tâches des communes et les tâches de l'organisation régionale sont fixées respectivement par les art. 4 et 6 de la Loi.

Pour notre commune, et sur le plan financier, il est intéressant de relever que les charges par habitant, selon l'ancienne organisation, seraient de Fr. 47.- pour l'année 1997, alors que la régionalisation entraînerait une dépense de Fr. 26,483 par habitant. La région Lausanne-Nord devrait être opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> juillet 1997; elle regroupe les communes de Cheseaux, Cugy, Epalinges, Jouxens-Mézery, Le Mont, Morrens, Prilly et Romanel.

C'est unanime que la Commission ad hoc, présidée par M. Emile Cuérel, et également constituée de MM. Pierre Laedermann, Guy Menétrey et Jean Golay, rapporteur, propose au Conseil d'approuver la Convention régionale de protection civile de la région Lausanne-Nord.

C'est également à l'unanimité que l'assemblée accepte le préavis municipal N° 16/1996, ainsi que la convention précitée, telle que présentée.

Au chapitre des divers, M. Edouard Debétaz, municipal, en réponse à la motion de M. Jean-Claude Noverraz, formulée en séance du 28 octobre et relative aux dispositions réglementaires concernant les jardins d'hiver, précise que dite motion sera soumise à l'examen de la Commission consultative d'urbanisme.

M. Paul-Daniel Panchaud donne connaissance d'une lettre de M. François Laffely qui rappelle aux membres du Conseil communal la Fête

des Abbayes Réunies, 50<sup>e</sup> anniversaire, les 5, 6 et 7 juillet 1997.

M. le président adresse des remerciements à l'assemblée qui témoigne de sa confiance au Bureau du Conseil et à son président.

La séance est levée à 23 h 15.

*Ch. Frioud, secrétaire du  
Conseil communal*

## **Dates des séances du Conseil communal pour 1997**

Par ailleurs, le Bureau du Conseil a fixé le calendrier des séances prévues durant l'année 1997, en rappelant que dites séances, dont l'ordre du jour est régulièrement affiché au pilier public, sont publiques; ces séances ont lieu le lundi, à 20h 15, en salle du Conseil communal (Bât. administratif de Crétalaison, rte de Lausanne 16, entrée Nord-est):

lundi 3 mars	lundi 29 septembre
lundi 28 avril	lundi 3 novembre
lundi 30 juin	lundi 15 décembre

## **Votations et élections 1997**

Le Service de l'intérieur, pour sa part, nous a communiqué le calendrier des scrutins fédéraux, cantonaux et communaux en 1997:

- Votations fédérales:  
8 juin - 28 septembre - 23 novembre
- Votations cantonales:  
2 mars
- Election compl. au Conseil d'Etat:  
2 février (2<sup>e</sup> tour éventuel)
- Elections communales (renouvellement intégral des Autorités communales):  
26 octobre (Conseil communal et Municipalité 1<sup>er</sup> tour)  
9 novembre (2<sup>es</sup> tours éventuels)  
23 novembre (Syndic, 1<sup>er</sup> tour)  
30 novembre (2<sup>e</sup> tour éventuel)

*Ch. Frioud, secrétaire  
Conseil communal*

## **municipalité**

Sympathique manifestation le jeudi 28 novembre 1996, au carnotzet du bâtiment administratif de Crétalaison, pour prendre congé de M. Gaston Amaudruz, inspecteur du bétail, «mis à la retraite» après 33 ans d'activité.

Il appartenait à M. le Préfet Marcel Gorgé d'apporter à M. Gaston Amaudruz le message des autorités cantonales, en présence de M. François Pellaton, vétérinaire cantonal, et des représentants de la Municipalité, M. Jean-Pierre Carroz, syndic et M. Raymond Annen, et également des inspecteurs du bétail du district de Lausanne.

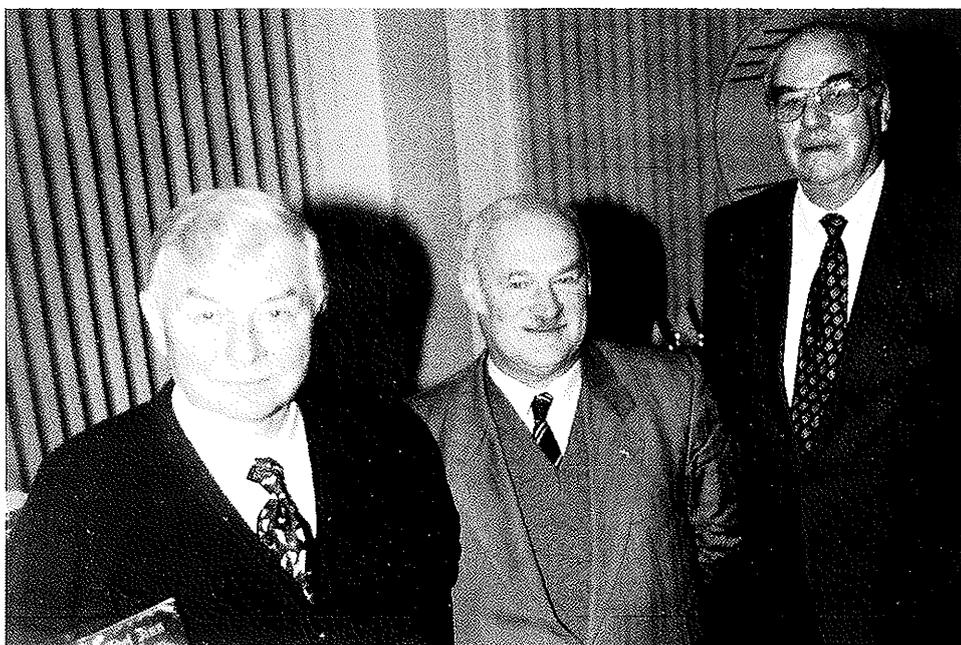
C'est en effet dès le 1<sup>er</sup> janvier 1964 que M. G. Amaudruz assumait cette tâche, succédant à son père, Lucien

Amaudruz, lui-même inspecteur durant 30 années.

L'inspecteur du bétail a pour tâches de procéder à de réguliers recensements et tenir à jour l'inventaire du cheptel. Sans entrer dans le détail, et si au début de son engagement, l'on comptait environ 42 propriétaires de bovins au Mont, pour un effectif de quelques 800 bêtes, à ce jour nous recensons une quinzaine de propriétaires pour 300 bêtes. Ces chiffres ne doivent pas nous laisser penser que la commune du Mont renonce à sa vocation agricole, mais qu'ils résultent d'une modification dans la conception des exploitations.

Nous réitérons nos remerciements à M. Gaston Amaudruz et lui exprimons notre reconnaissance pour tout le travail accompli.

*Ch. Frioud, secrétaire mcpl*



*De gauche à droite: Amaudruz Gaston, Marcel Gorgé, Préfet, François Pellaton, vétérinaire cantonal*

## Elections - Votations

L'Administration communale rappelle, à l'attention des électeurs et électrices, que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant :

Le vendredi	de 19h00 à 20h30
Le samedi	de 19h00 à 20h30
Le dimanche	de 10h30 à 12h30

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.



## Sapeurs-pompiers

1996

Si 1996, pour certains d'entre nous fut l'année de la vache folle, pour d'autres ce fut l'année des Jeux Olympiques d'Atlanta, et pour les pompiers suisses 1996 restera comme l'année de l'introduction du nouveau règlement sur la formation de base des sapeurs pompiers.

Les pompiers du Mont ont vu pour leur compte l'adoption par le Conseil communal du nouveau règlement sur le Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS).

Les nouveautés sur la formation de base ont obligé tous les officiers, sous-officiers et sapeurs à suivre des cours d'information et de perfectionnement, afin de se mettre tout de suite dans le

bain et de s'adapter aux nouveautés. Les deux instructeurs de notre commune ont organisé des après-midi de formation pour les cadres de notre commune et des communes voisines de Cheseaux, Epalinges, Cugy et Jouxens-Mézery.

Certains sapeurs ont suivi en plus des cours au niveau du district ou du canton :

- Cours B : cpl Marc Beyeler et le cpl Christophe Rauschert.
- Echelle mécanique : four Bertrand Demierre.
- Porteur d'appareil respiratoire : sgt Christophe Rauschert.
- Entretien d'appareil respiratoire : plt André Guex et le sgt Marc Beyeler.

C'est avec son tout nouveau grade que le plt Christian Menétrey est parti en Suisse allemande parfaire sa formation d'instructeur en allant suivre, au printemps, un cours fédéral pour la formation des porteurs d'appareil respiratoire. A l'automne, il a remis ça en allant participer au cours tactique et technique sur la lutte contre le feu. Ce qui fait que maintenant, nous avons la chance d'avoir deux instructeurs parfaitement formés sur notre commune.

### Au corps du Mont

L'effectif n'a pas évolué, nous enregistrons cinq nouveaux qui ont été recrutés le 17 décembre 1996 et cinq démissions dans l'année, dont le cpl Philippe Falciola qui n'a pas complètement quitté la grande famille des pompiers puisqu'il a repris du service, dès le mois d'août, à Québec. On ne peut que lui souhaiter bonne chance.

Ont été admis : les recrues Valérie Jaquet, Jean-Luc Laedermann, Joël Pasche, Bertrand Chabloz et Marc Henry.



Le nombre total de sapeurs reste ainsi à 61 sapeurs, soit 16 cadres et 45 sapeurs. Certains de ces sapeurs ont déjà des années de bons et loyaux services derrière eux. Comme le cpl Jean-Daniel Pelet qui a 25 ans d'activité dans le corps et beaucoup d'anecdotes à raconter. Les sap Peter Kronauer et Patrick Mattenberger ont eux 14 ans d'activité. Le pit Christian Menétrey, pit J.-D. Joerg et le sap Blaise Mivelaz sont rentrés aux pompiers il y a déjà 10 ans.

#### Dans la commune que s'est-il passé ?

Les pompiers sont sortis 39 fois pour des alarmes de tout genre, si l'on détaille un peu le genre d'alarmes ont trouve :

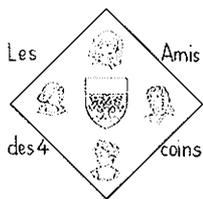
Genre	En 1996	Mai. 91/95
Feu (appartement, voiture, bureau)	16	15
Inondation	13	14
Sauvetage (personnes, animaux, biens)	2	4
Fuite de gaz	3	1
Alarme intempetive	5	8
Ascenseur	0	(seul. 95) 2
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>42</b>

Le nombre d'interventions a diminué. Il faut souhaiter que les différentes campagnes de prévention commencent à faire de l'effet. Ce qu'il faut déplorer, malheureusement, c'est l'augmentation de la gravité des cas.

Nous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 1997 en espérant que personne n'aura besoin de nous. Votre service de défense incendie et de secours à votre service.

SDIS Le Mont  
Plt A. Guex

## à savoir



**Mardi 4 février 97 à 14h.** au foyer de la Grande Salle, MM. Paul Müller et Jean Amiguet nous emmèneront au royaume enchanté des orchidées, en particulier au Brésil.

### **Mardi 11 mars à 14h.**

A la Grande Salle, le groupe théâtral « La Rampe » nous charmera avec plusieurs pièces de son répertoire.

Cordiale invitation à chacun.

### **Grands-parents, vous êtes sollicités!**

Le Mouvement des Aînés cherche des grands-parents sympa! Il est vrai qu'il y a déjà bien des grands-mamans qui servent dans le cadre de l'action « mamans de jour ». La section vaudoise du Mouvement des Aînés de Suisse romande lance un appel pour recruter maintenant des « grands-parents de

cœur ». Contrairement au service de « mamans de jour » qui est modestement rémunéré, les services des « grands-parents de cœur » représentent un bénévolat qui veut être un lien entre les générations.

Suite à une récente émission à TellQuel, beaucoup de parents se sont adressés au Mouvement des Aînés pour dire combien ils souhaiteraient que leurs enfants puissent aussi avoir un grand-papa ou une grand-maman « de remplacement ». En effet, certaines familles ont perdu tôt leurs aînés et d'autres sont géographiquement très éloignés d'eux. Côté enfants, oui, oui, ils en demandent... Avoir un grand-père attentif, une grand-mère complice, bien sûr, quel bonheur cela représenterait pour eux! Alors, vous qui êtes fraîchement retraité(e), pourquoi ne pas devenir aïeul(e) pour la plus grande joie d'une famille et ce sera à vous de choisir la fréquence des contacts avec « vos » petits-enfants? Vous hésitez...? Sachez que vous pourrez compter sur l'appui du groupe de grands-parents qui vient de démarrer cette activité et qui compte se retrouver de temps à autre pour des rencontres d'échange et de formation. Alors prenez contact avec le MDA, place Riponne 5, 1005 Lausanne, tél. 321 77 66.

### **Une galerie d'art au Mont: « La Galerie de l'Atelier »**

Vulnérables et indispensables, les galeries d'art jouent un rôle clé dans le monde des arts plastiques. Grâce à elles, peintres, sculpteurs et autres créateurs peuvent se révéler au public et espérer vendre. Mais nombre d'entre elles ont une existence éphémère, les ventes ne couvrant pas toujours les frais, surtout si le galeriste a le courage de recevoir des artistes non encore reconnus. Ce phénomène s'est certainement accentué ces dernières décennies du fait de la récession, mais aussi à cause du doute, du désarroi, voire du rejet qui gagnent l'amateur même bien intentionné, face à certaines extravagances d'artistes contemporains dits d'avant-garde. Cette répulsion peut être due à un manque de réflexion ou de préparation, elle est parfois justifiée.

Par chance, il se trouve dans notre commune un galeriste qui fait peu de bruit, mais qui a déjà réalisé un travail remarquable dans le domaine en question. Habile restaurateur, doreur et encadreur, Marco Neuronni a aménagé, à ses frais, un local pittoresque et accueillant: on traverse l'atelier-magasin du rez-de-chaussée (rte de Lausanne 45), et par le jardin un escalier de bois donne accès au royaume des formes et couleurs.

Dès son arrivée au Mont, en 1987, notre homme, enthousiaste et amoureux de l'art, annonce sa première exposition et poursuit ensuite sans relâche, avec une moyenne de six à sept vernissages par

année. Lorsqu'on considère l'ensemble des expositions réalisées depuis 1987, on ne peut qu'être émerveillé par la richesse et la diversité des œuvres présentées. Peintures abstraites? Figuratives? Les deux catégories entrent en ligne de compte, mais la première prédomine, ce qui correspond à la tendance actuelle et à l'inclination du maître des lieux. De nos jours, on ne peut s'intéresser à la création artistique et ignorer la peinture abstraite. Si, dès son apparition (Kandinsky, 1910) elle provoqua mépris, quolibets et fut considérée, au mieux, non comme de la peinture mais comme de la décoration, il devint peu à peu évident qu'elle constitue une révolution aussi bénéfique que l'impressionnisme. Bien entendu, il faut faire un tri, ignorer en particulier les peintres pour lesquels elle n'est que solution de facilité. Pour les autres, c'est un moyen d'expression merveilleux, riche en possibilités, parce que libéré des contraintes inhérentes à la création naturaliste. Les interférences entre art abstrait et art figuratif étant nombreuses, toutes sortes de surprises attendent le spectateur au fil des expositions présentées par « Galerie de l'Atelier ».

Marco Neuronni aurait pu se décourager et mettre fin à son entreprise, car dès le début, le bilan financier fut négatif, ce qui ne saurait nous étonner. Mais il en faudrait davantage pour éroder son enthousiasme d'homme chaleureux et communicatif, se réjouissant des contacts qu'il noue et entretient avec les artistes et aussi avec le public. Donc il continue avec joie et optimisme et prévoit pour 1997 une activité accrue pour marquer les dix ans de son parcours. Certaines personnes hésitent à pousser la porte d'entrée d'une galerie d'art. N'est-on pas mal vu de visiter sans acheter? Pas du tout, toute présence est un encouragement apprécié par l'artiste et par le galeriste.

Exposition actuelle jusqu'au début de février: « Peintures, techniques mixtes », de Jean-Pierre Fragnière.

Que les personnes qui désirent recevoir l'annonce de chaque exposition en fassent la demande à: « La Galerie l'Atelier », rte de Lausanne 45, 1052 Le Mont, tél. 652 37 18.

Henri Culand

### **Le marché du Mont**

Quand? Tous les jeudis de 15 heures à 17 heures à l'exception des vacances scolaires.

Où? Devant la salle de paroisse à côté de l'église.

Quoi? Vous y trouverez, dans une ambiance chaleureuse, des maraîchers, un charcutier, un marchand de fromage, un de comestibles et les Magasins du Monde.

Allez-y nombreux!



## nos établissements scolaires

### Coupe de natation des écoliers

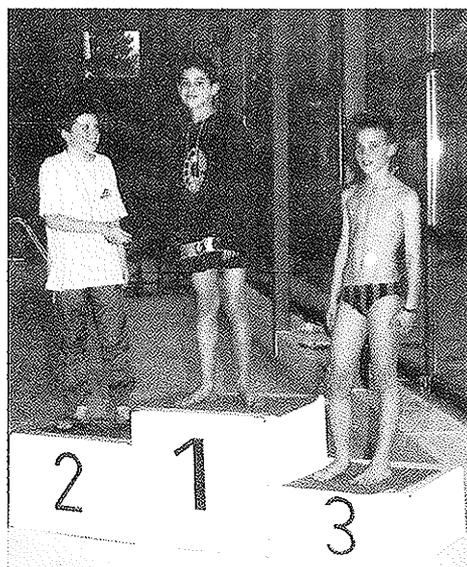
Le samedi 16 novembre 1996 dès 14 heures, s'est déroulé la traditionnelle Coupe des écoliers à la piscine du collège du Mottier, dont c'était la 16<sup>e</sup> édition. La manifestation de cette année revêtait un caractère particulier puisqu'elle coïncidait avec le 20<sup>e</sup> anniversaire de la piscine.

Cette épreuve de natation est ouverte à tous les écoliers jusqu'à 16 ans du Mont, Cugy, Froideville, Bretigny, Morrens et Montheron. Elle est organisée conjointement par le Renens-Natation, la Direction des écoles et M. Rémy Belet, responsable de la piscine.

Cette année, ce sont 129 garçons et filles, répartis dans 6 catégories qui se sont mesurés sur une distance de 50 m. Ils étaient encouragés par une foule nombreuse, composée principalement de parents, et répartie sur les gradins de la piscine.

À l'issue des éliminatoires, les 8 meilleurs de chaque catégorie étaient qualifiés pour les finales disputées en fin d'après-midi. Ils se sont ensuite vus remettre challenges et médailles. Les challenges ont été offerts par des entreprises et commerces de la région. M. Jean-Pierre Glanzmann remet une coupe à Nadia Panchaud et à Alain Juvet. Merci à ce donateur qui nous offre chaque année ces deux prix.

### Voici les principaux résultats obtenus



### durant cette journée

Filles 9 ans et moins  
*Challenge Equey*

1. Panchaud Nadia	Le Mont	47.6
2. Ballif Morine	Le Mont	53.3
3. Pinet Jessica	Le Mont	58.3

Garçons 9 ans et moins  
*Challenge Pasquali*

1. Juvet Daniel	Cugy	51.5
2. Margot Cédric	Cugy	56.0
3. Corbaz Julien	Froideville	56.7

Filles 10 et 11 ans  
*Challenge J.-J. Belet*

1. Dufour Sandra	Le Mont	31.8
2. Meyer Véronique	Le Mont	41.1
3. Moriggi Annouck	Le Mont	42.6

Garçons 10 et 11 ans  
*Challenge J.-J. Belet*

1. Juvet Alain	Cugy	34.6
2. Geiger Damien	Bretigny	40.9
3. Blanc Frédéric	Le Mont	43.5

Filles 12 à 15 ans  
*Challenge J.-J. Belet*

1. Equey Magali	Morrens	32.8
2. Frascoia Céline	Le Mont	33.0
3. Frascoia Diane-L.	Le Mont	35.7

Garçons 12 à 15 ans  
*Challenge J.-J. Belet*

1. Loth William	Le Mont	26.7
2. Asani Vegim	Le Mont	29.3
3. Kaufmann Andreas	Le Mont	31.2

Bravo à tous ces nageurs pour leurs performances.

## paroisse du mont

### 1997 est l'année du 200<sup>e</sup> anniversaire de l'église du Mont

Voici le programme des manifestations qui marqueront cet événement :

- 12 mai à 20h 15 - Eglise  
Michaël Cassidy, Afrique du Sud.
- 29 mai à 20h 15 - Grande Salle  
Mim'accroche, spectacle donné par les enfants.
- 20 mai dès 18h 30 - Châtaignier  
Soirée jeunes, avec groupes de musique et Stephen Lungu.

- 1<sup>er</sup> juin à 10 h 00 - Châtaignier  
Culte œcuménique avec la participation de l'Union Instrumentale et de l'Echo des Bois.
- 2 juillet en soirée - Eglise/Esplenade  
Commémoration du 200<sup>e</sup>.
- Du 12 mai au 24 mai, expositions sur le 200<sup>e</sup> et sur l'activité de Terre des Hommes, collège du Mottier.
- Aventure 1997, inauguration des nouvelles orgues, concert à l'église (la date sera fixée ultérieurement).

Michaël Cassidy (un blanc) est un évangéliste remarquable d'Afrique du Sud. Il a participé de manière très active au processus qui a transformé le paysage politique de son pays. Par des livres, des campagnes d'évangélisation, des rencontres avec les plus grands de l'Afrique du Sud, il a travaillé à la réconciliation des diverses parties s'affrontant pour la reconnaissance de leurs droits.

Mim'accroche, groupe d'enfants des paroisses du Mont et de Cheseaux-Romanet présente l'Evangile avec des moyens très variés (mime, théâtre, chant, films, etc.).

Stephen Lungu (un noir), évangéliste non moins remarquable. D'abord terroriste, il se convertit alors qu'il allait poser une bombe sous une tente d'évangélisation. Son témoignage saisissant touche beaucoup les jeunes.

### Avis aux amateurs !

Un chœur est créé pour animer les rencontres du 200<sup>e</sup> anniversaire de l'église du Mont, toutes les personnes qui aiment chanter sont les bienvenues. Les répétitions auront lieu à la maison de paroisse aux dates suivantes :

- Mardi 3 février 1997 à 20h 15
- Mardi 25 février 1997 à 20h 15
- Mardi 18 mars 1997 à 20h 15

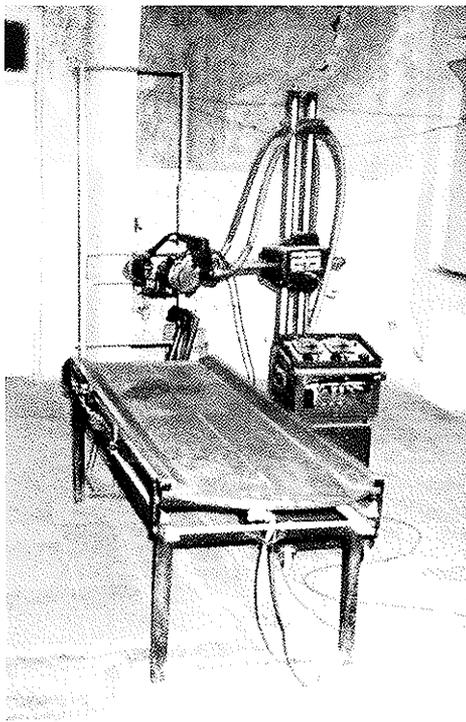
Pour tout renseignement, prendre contact avec :

Monique Ramuz  
Longeraie 26, Le Mont  
Tél. 653 06 12

### Aide humanitaire à l'Albanie

La paroisse réformée du Mont-sur-Lausanne, avec l'appui de la Municipalité, organise une action en faveur de l'Albanie. Ce pays, considéré le plus pauvre d'Europe, sinistré après plus de 40 ans de dictature communiste est dans un état de délabrement presque total. Le taux de chômage atteint 60 à 80% de chômeurs selon les régions.

Pour nous, nantis de tout, c'est le choc lorsque nous arrivons dans ce pays, nous avons l'impression de nous retrouver au Moyen Âge ! C'est pourquoi nous organisons durant l'hiver, un ramassage de matériel et denrées non périssables en faveur d'une localité hors de la capitale. Ce matériel sera acheminé directement et distribué sur place par nos soins et des personnes connaissant le pays et la région.



Hôpital d'Albasan, Albanie  
Salle de radiologie

#### Nous recherchons les choses suivantes en bon état:

- Literie: draps, couvertures, duvets avec fourres, matelas (propres et non tachés), lits avec sommier à lattes.
- Effets de cuisine: casseroles, vaisselle, appareils divers (220V), cuisinières électriques (220V).
- Mobilier: armoires, tables, chaises, parois murales, vaisseliers, etc.
- Denrées alimentaires: café en poudre, conserves diverses, sucre, pâtes, riz.
- Habits: hommes, dames et enfants.
- Chaussures: hommes, dames et enfants.
- Divers: Jouets d'enfants, vélos d'enfants et d'adultes, etc.

Nous venons chercher à domicile les objets encombrants et gros emballages: prendre contact avec B. Pittet, tél. 653 00 00. Les petits colis peuvent être apportés au bureau paroissial les matins de mardi à vendredi et le lundi après-midi. Merci! Soirée d'information le jeudi 6 février à 20h 15 à la Maison de paroisse. Film sur l'Albanie.

Les versements éventuels peuvent s'effectuer sur le CCP de la paroisse au n° 10-16418-3, mention Albanie.

## paroisse catholique st-amédée

Chers amis du Mont.

En ce début d'année 1997 permettez-nous de vous souhaiter nos vœux de joie et de paix dans le Seigneur. Notre Pape, Jean-Paul II, nous invite au cours

des trois ans à venir, à nous laisser réconcilier avec le Père. Débutons donc cette grande préparation au jubilé de l'an 2000 dans la foi et l'espérance. La vie nous est donnée en abondance par Celui qui nous aime, sachons dès aujourd'hui la partager.

#### Dates et événements

Pour nos groupes, mouvements et rencontres habituels nous vous laissons vous référer au n° 60 du mois de novembre.

- Dimanche 12 janvier: journée des familles au centre œcuménique de Froideville, de 10h30 à 17h00.
- Dimanche 19 janvier: 10h00, office œcuménique avec sainte Cène et Eucharistie successives.
- Mardi 21 janvier: 20h 15, soirée œcuménique, conférence et concert par les responsables de la Croix-Bleue.
- 12 février: Mercredi des Cendres, messes spéciales d'entrée en Carême, Bellevaux 9h00 et 20h 15, Cugy 20h 15.
- Du 13 février au 27 mars: temps de partage, de jeûne et de réconciliation à vivre en communauté et en famille.
- Dimanche 23 février et 16 mars: Eveil à la foi pour les petits de 0 à 6 ans, au centre œcuménique de Cugy à 17h00.
- Dimanche 27 avril: journée des familles au centre œcuménique de Froideville, de 10h30 à 17h00.
- Soupes de Carême œcuméniques au profit de communautés défavorisées du tiers-monde:
  - Cugy: 1<sup>er</sup> mars, au centre œcuménique
  - Bellevaux: 1<sup>er</sup> et 8 mars, à la salle du Temple.

A la joie de vous rencontrer nombreux au sein de notre communauté. Bel hiver, fraternellement.

Pour la paroisse St-Amédée  
J.-F. Cherpit, curé

## de nos institutions



**Le Centre  
médico-social  
du Mont**

Tél. 021/652 22 11

**Habitants des communes de:  
Bretigny, Morrens, Froideville,  
Montheron, Cugy et Le Mont**

Concerné ?  
Préoccupé ?  
Désespéré ?

Comment faire face ?

J'accompagne un proche malade,  
handicapé ou âgé.

Un groupe de partage autour des questions que pose quotidiennement l'accompagnement d'un proche malade, handicapé ou âgé, se rencontre chaque mois depuis février 1996 à la salle de paroisse du Mont.

Les quatre prochaines séances fixées les:

13 février  
20 mars  
24 avril  
22 mai 1997

sont ouvertes à toute personne intéressée par ces questions (Alzheimer, sclérose en plaques, handicap, processus de deuil, etc.).

Vous y trouverez la possibilité d'approfondir vos connaissances et de partager vos interrogations dans un espace d'écoute et de confiance.

N'hésitez pas à prendre contact avec le CMS pour de plus amples renseignements.

#### Bulletin d'inscription

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

NP/Localité: .....

Tél.: .....

A faire parvenir au:

Centre médico-social  
Marie-Claude Robert, resp. d'équipe  
Rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont  
Tél. 021/652 22 11

## le conseil du vétérinaire

#### La prostate

Cette glande de l'appareil génital mâle sert à diluer le sperme pour l'éjaculation. Le liquide qu'elle sécrète offre aux spermatozoïdes qui nagent dedans les conditions optimales, lorsqu'ils pénètrent dans l'utérus, pour atteindre les ovules. Sans ce liquide de la prostate, la fécondation naturelle est impossible. La prostate est située entre le rectum et le bassin, à la sortie de la vessie.

C'est l'organe génital du mâle qui est le plus sujet à des maladies. On en distingue principalement trois, l'une pouvant entraîner l'autre: l'hypertrophie, l'inflammation, abcès ou phlegmon et la tumeur.

Avec l'âge, la prostate a tendance à devenir hypertrophique, car les cellules de ses glandes gonflent. Etant donné qu'elle repose sur le fond du bassin, elle

n'a pas la possibilité de s'élargir sans presser sur le rectum. La première conséquence, souvent ignorée, est une légère difficulté à déféquer et des selles plus petites que d'habitude. Ces signes font avant tout penser à une constipation.

Une inflammation de la prostate s'exprime par de fréquents besoins d'uriner et des douleurs en urinant, avec parfois du sang dans les urines. Elle peut être confondue avec une inflammation aiguë de la vessie.

La tumeur, toujours maligne, est souvent découverte trop tard et entraîne la mort.

Lors d'hypertrophie ou d'infection, la castration est en général préconisée, afin d'éliminer un risque de récurrence ou de développement en tumeur.

En conclusion, il est recommandé de faire examiner la prostate d'un mâle, dès l'apparition des symptômes décrits ci-dessus ou même préventivement, si le chien est déjà âgé.

Dr L. Walter

## de nos sociétés

### FSG Le Mont

#### Sous le signe des anneaux.

Après les cent ans des Jeux Olympiques, c'était au tour de la société de gymnastique du Mont de commémorer l'événement en donnant à sa soirée annuelle une touche d'olympisme, un doigt de solennité, beaucoup de convivialité et le micro à Pierre de Coubertin. C'est dans cette chaleureuse ambiance qu'a eu lieu le vendredi 6 et le samedi 7 décembre dernier la soirée version JO. Face aux petits judokas et les jeunes tennis-women en herbe, il restait une place de choix pour des vétérans ma foi encore alertes, heureux d'offrir à la natation synchronisée un rythme de discothèque. La « macarena » a d'ailleurs eu son heure de gloire jusque tard dans la nuit du vendredi et du samedi (avis aux amateurs).

Le niveau et l'originalité des prestations lors de cette soirée ont révélé de manière sensible, à bon nombre de spectateurs que, si elle procure beaucoup de plaisir, la gym n'en est pas moins une affaire de longue haleine, résultat d'un travail assidu.

Profitions donc ici de crier au secours (et peut-être pas dans le vide, espérons-le). En effet, notre société, si elle se porte bien au niveau des membres et de la qualité du travail fourni, connaît toutefois quelques difficultés à trouver des moniteurs et monitrices, notamment pour les moyennes pupillettes dès le début de l'année 97. Il serait regrettable que ces demoiselles aient fait cette année leurs

dernières leçons et journées régionales, leur dernière soirée. Rappelez-vous, elles ont montré leurs aptitudes au beach-volley avec tant d'enthousiasme durant leur exhibition.

Le malheureux cas de cette sous-section est dans l'urgence de trouver une solution. Or, le problème est régulier, dès qu'un(e) monit(ric)eur quitte le navire, et ce également dans d'autres sociétés alentours. Sommes-nous donc tous à ce point indifférents qu'il nous est préférable d'offrir deux heures hebdomadaires de télévision en plus à nos jeunes, au lieu de deux heures de gym et de plaisir sous une si saine autorité? La question demande réflexion et nos vœux vont, pour cette année qui commence, à la découverte de perles rares pour perpétuer la belle énergie qui émane de la société.

Enfin, nous terminerons sur le souhait que l'année 97 soit aussi belle et haute en couleurs, en résultats et en activités que la précédente. Nous remercions et félicitons les moniteurs pour leur travail sérieux et volontaire durant l'année écoulée et les encourageons vivement pour la suite.

*NB. Toute personne intéressée au monariat susmentionné peut contacter Monsieur François Barrat, président technique au n° de tél. : 731 21 07 ou 077/23 47 07. Surtout n'hésitez pas à vous renseigner.*

La soussignée vous annonce qu'elle remet ici son dernier article concernant la gym et lance un vibrant appel à toute bonne volonté qui souhaiterait lui succéder dans cette sympathique tâche d'information sur les activités de la société.

Virginie Cordey



### Repas de soutien

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre repas de soutien en faveur du Football Club Le Mont aura lieu à la Grande Salle du Petit-Mont le :

vendredi 7 mars 1997  
à 12 heures

Le verre de l'amitié vous sera offert dès 11h30. Le repas qui suivra sera préparé par M. Guignard, qui vous servira un menu de qualité exceptionnelle, comme vous avez déjà pu l'apprécier les années précédentes.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici le menu :

*Pressée de lapereau et foie gras,  
saladine de carottes à la menthe fraîche*

*Crème de homard et son petit flan  
d'épinards et giroldes  
Pavé de bœuf au Pinot Noir  
et ses garnitures*

*Buffet de desserts*

*Café et "Guignardises"*

Le prix de ce repas est fixé  
à Fr. 120.- par personne.

Votre soutien, toujours fort apprécié, nous étant précieux, nous serions heureux de vous associer à cette manifestation qui, nous en sommes certains, vous comblera par sa qualité et son ambiance.

Réservations jusqu'au 21 février 1997  
auprès de: Mme Chantal Belet au n° de  
tél. 653 04 61 de 10h00 à 20h00, ou  
par écrit à l'aide du bulletin d'inscription  
ci-dessous.

Le comité du  
FC Le Mont

### Bulletin d'inscription au repas de soutien du FC Le Mont du vendredi 7 mars 1997

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

Localité: .....

Je réserve une table de 4,6,8, 10 pers.  Je réserve une place individuelle

Noms des accompagnants: .....

.....

.....

Veillez retourner votre bulletin d'ici au 21 février 1997 à:  
**Chantal Belet, rue du Village 6, 1052 Le Mont, ou par**  
**fax au 653 09 75.**

**Adieu Hiver!**

*Toi, le vent qui siffle à la porte,  
Qui fait grincer la girouette,  
Que le diable au loin t'emporte!  
Laisse le soleil faire risette!*

*Toi, la neige, disparais sous nos pas,  
Fais-nous voir le chevelu du froment  
Dans le vaste champ, là-bas,  
Sommeillant depuis trop longtemps.*

*Toi, le riant ruisseau étouffé  
Sous ton carcan de glace,  
Qu'il serait doux, ton murmure retrouvé,  
Effaçant de l'hiver les mordantes traces.*

*Toi, le buisson métamorphosé en givre,  
Il est temps d'abandonner tes merveilles,  
Tes bourgeons impatients s'enivrent,  
Sentant arriver un rayon de soleil.*

*Hiver, enfin, va porter ta froidure ailleurs,  
Nul n'en sonnera le triste glas.  
un tour de valse réjouira nos cœurs  
Ainsi qu'une brassée d'espoir dans nos bras.*

*Tout est prêt pour le Renouveau,  
Il n'y manque qu'une musique:  
C'est à ton tour, troubadour oiseau,  
De nous éblouir par tes triolets fantastiques.*

*Montre-leur à tous, en accordant ta note,  
Que le réveil de toutes choses a sonné.  
Et gare à toi, souris qui chicote,  
Mirette en a fini de somnoler!*

21 février 1996  
Edith Larocque-Collet

**Dates de parution pour 1997**

Vos articles doivent être déposés au plus tard à la date indiquée, à l'adresse suivante:

**Pour l'année 1997, le calendrier est le suivant:**

Dépôt des articles	Parution
10 mars	fin mars
10 mai	fin mai
10 juillet	fin juillet
10 septembre	fin septembre
10 novembre	fin novembre

Merci de votre collaboration et de votre ponctualité.

**prochain journal**

**Parution**

Fin mars 1997.

Réception des articles jusqu'au 10 du mois de parution.

Merci de respecter le délai.

**Responsable**

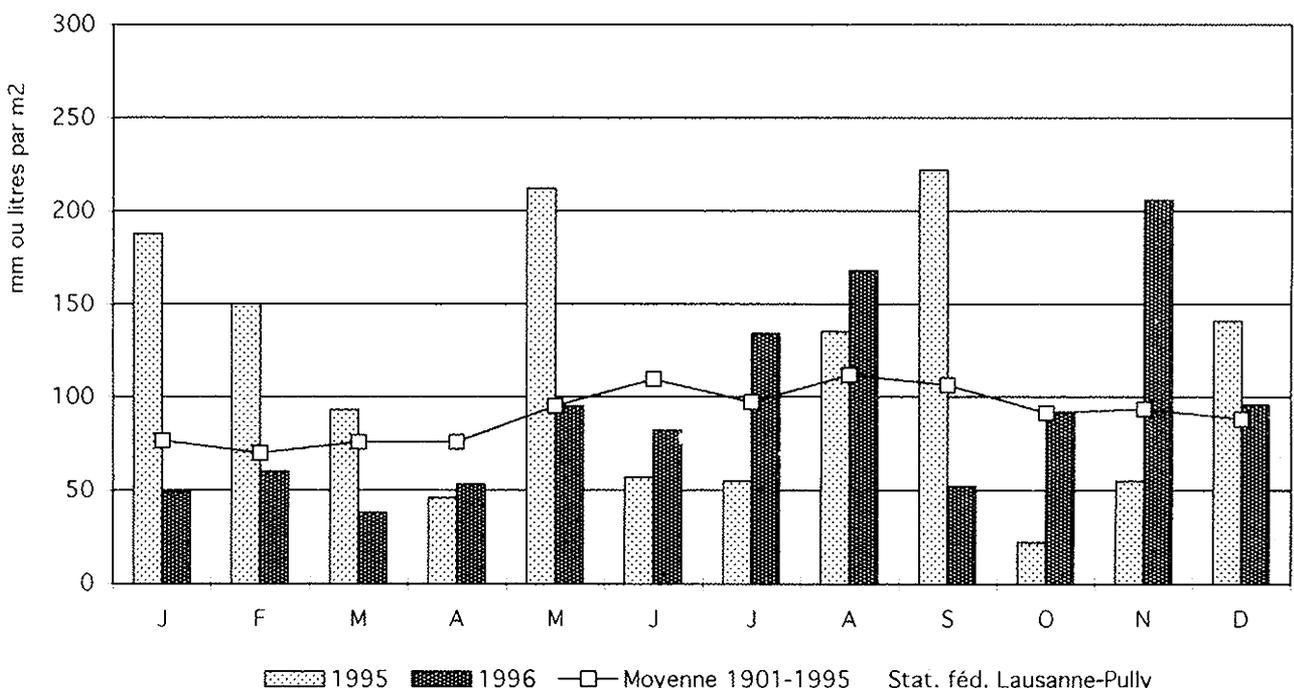
Mme M. Genier, municipale

**Rédaction**

Mme R. Vaucher  
Chemin du Mottier 3  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Téléphone (021) 653 90 03

**Précipitations mensuelles sur le Mont**

Précipitations annuelles moyennes = 1091 mm  
1125 mm en 1996 et 1376 mm en 1995



M. Janin 537930 / 156100 / 655